



**c**ongrès [avniR]



**Feuille**  
**de route** économie  
circulaire

**Priscille Ghesquière**

**Cheffe du bureau de la production et de la  
consommation responsables**

**Ministère de la transition écologique et solidaire**

**#entronsdanslaboucle**



1 planète, 1 plan

# L'élaboration de la feuille de route

- 5 mois de travaux (novembre 2017 à mars 2018)
- Plus de 200 participants (entreprises, associations, collectivités, experts)
- Plus de 20 réunions autour de 4 ateliers de réflexion
- Plus de 100 contributions écrites des parties prenantes
- 2 phases de consultation du public en ligne totalisant 5 000 contributions et 45 000 votes

 **Publication le 23 avril 2018**

Tous les documents disponibles sont disponibles sur le site du MTES :

<https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/feuille-route-economie-circulaire-frec>



# Une feuille de route, pour tous les acteurs



**Citoyens et consommateurs**

**Collectivités locales et territoires**

**Entreprises et professionnels**

**Etat et acteurs publics**

**#entronsdanslaboucle**



# Citoyens et consommateurs



**Consommer de façon plus durable, notamment en allongeant la durée d'usage des produits**

→ *Afficher une information simple sur la réparabilité des produits*

→ Utiliser le levier de la durée de garantie et faciliter le dépôt de plainte pour les consommateurs

→ Favoriser le développement de plateforme numérique cartographiant les services de réparation et de réemploi

→ Etendre l'obligation d'affichage de la durée de disponibilité des pièces détachées

# Entreprises



**Intégrer l'écoconception, l'incorporation de matières recyclées, le réemploi et la réparation dans les pratiques**

→ Rendre l'éco-contribution réellement incitative

→ ***Déployer l'affichage environnemental dans les cinq secteurs pilotes et étendre ce dispositif volontaire à d'autres secteurs***

→ Susciter des engagements volontaires incluant des objectifs de volumes d'incorporation de matière recyclée

→ Favoriser la prise en charge par les filières REP des risques financiers liés aux variations sur les cours des matières premières

→ Fixer des objectifs de réemploi, de réutilisation et de réparation au REP

→ Développer le dispositif « TPE & PME gagnantes sur tous les coûts »



**Moderniser le système des filières REP et lui fixer de nouvelles ambitions**

**Etendre le dispositif des filières REP à de nouveaux produits**

→ Créer de nouvelles filières REP dans les secteurs :

- Jouets
- Articles de sport et de loisir
- Articles de bricolage et de jardin

→ Susciter des engagements volontaires, ou à défaut instruire un dispositif de type REP, notamment dans le secteur des cigarettes





## Renforcer le tri, le réemploi et la valorisation des déchets du BTP

- Revoir le fonctionnement de la gestion des déchets du bâtiment pour parvenir à la gratuité de la reprise des déchets
- Revoir en profondeur le dispositif de diagnostic déchets avant démolition
- Développer des guides techniques relatifs aux matériaux réutilisés



# La suite des travaux



## **Poursuite des travaux sous la forme de groupes de travail :**

→ Lancement dès le mois de mai, forte implication des parties prenantes

## **Une appropriation au sein des territoires**

→ D'ici la fin de l'année 2018

## **Des engagements volontaires**

→ Dès le mois de juin 2018

## **Des mesures d'ordre législative (la loi « FREC »)**

→ A travers la loi de transposition de la nouvelle directive cadre déchet  
Fin 2018 / début 2019

## **Des mesures d'ordre réglementaire**

→ A partir de juillet 2018 et poursuite à l'issu de l'adoption de la loi « FREC »

